

Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 038-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.63

Déposée le : 11.03.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Baumann-Berger (Münsingen, UDF) (porte-parole)

Cosignataires : 0

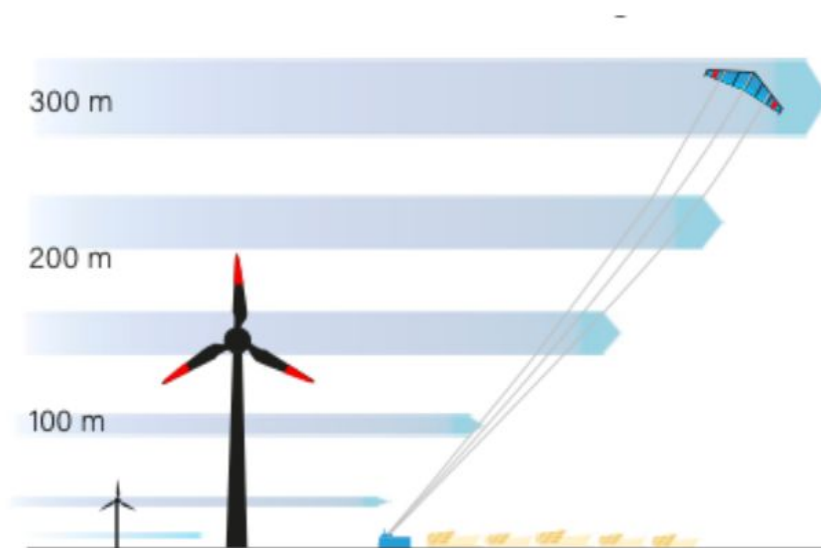
Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Energie éolienne aéroportée

La recherche en matière d'énergie éolienne aéroportée (*airborne windenergy*) a fait d'importants progrès ces dernières années. Plusieurs start-ups s'apprêtent à passer du stade prototype à celui de la production en série.

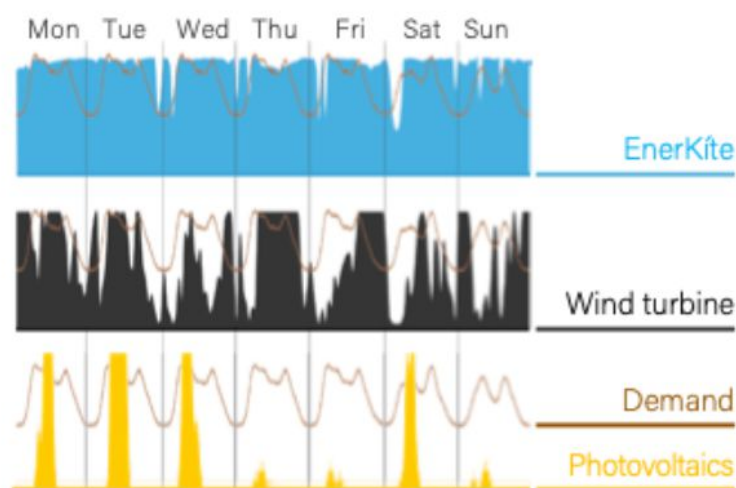
Les éoliennes aéroportées exploitent les vents soufflant à plusieurs centaines de mètres d'altitude. Ces derniers sont constants, plus forts (voir illustration ci-dessous) et hors de portée des éoliennes traditionnelles.



Source : www.enerkite.de

Les éoliennes aéroportées présentent en outre les avantages suivants :

- Leur production consomme 95 à 98 pour cent moins de ressources que les éoliennes classiques.
- Etant donné qu'elles se meuvent nettement moins vite que les extrémités des pales de rotor, on peut supposer qu'elles sont bien moins dangereuses pour les oiseaux et les chauves-souris.
- Compte tenu de leur vitesse plus faible, leurs émissions sonores sont elles aussi considérablement réduites.
- Elles sont également avantageuses sur le plan de la protection du paysage : en cas de tempête ou de calme plat, les éoliennes aéroportées réintègrent la plateforme, qui est la seule partie visible. En outre, les aménagements nécessaires pour les installer sont nettement moins lourds que pour les éoliennes classiques, comme le montre très bien l'illustration ci-dessus.
- Comme l'illustre le schéma ci-dessous publié par un fabricant d'éoliennes aéroportées, les fluctuations de production sont considérablement moins importantes que pour le photovoltaïque ou les éoliennes classiques :



Source : www.enerkite.de

Tous ces atouts pourraient donc permettre à l'énergie éolienne de s'imposer à l'avenir en remplaçant les éoliennes par ces cerfs-volants. Pour la Suisse en particulier, les éoliennes aéroportées pourraient représenter une alternative judicieuse, étant donné que de nombreux projets de parcs éoliens échouent devant l'opposition de la population ou subissent tout au moins d'importants retards.

Nous avons dressé une liste non exhaustive des jeunes pousses travaillant actuellement au développement de ces éoliennes aéroportées productrices d'électricité – l'une d'entre elles est suisse :

- Twingtec (www.twingtec.ch)
- Skysails (www.skysails-group.com)
- Enerkite (www.enerkite.de)
- Kitemill (www.kitemill.com)

La start-up suisse Twingtec a fait l'objet d'un reportage de la SRF en janvier 2020 – manifestement, elle collabore avec BKW SA : <http://twingtec.ch/de/2020/01/06/twingtec-on-the-srf-tv-program-einstein/>

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Que pense le Conseil-exécutif du potentiel de l'énergie éolienne aéroportée ?

2. Quelles possibilités le Conseil-exécutif voit-il pour encourager cette nouvelle technologie dans le canton et l'aider à percer ?
3. L'installation d'une éolienne traditionnelle se heurte à de nombreux obstacles liés à l'aménagement du territoire, à l'impact sur l'environnement, à la protection du paysage, etc. A quels obstacles pourrait se heurter un parc d'éoliennes aéroportées ?
4. Serait-il nécessaire d'adapter des lois et ordonnances aux niveaux fédéral, cantonal ou communal pour pouvoir réaliser un tel parc éolien ? Si oui, lesquelles et à quels niveaux ?
5. Le Conseil-exécutif peut-il envisager que le canton de Berne définisse et développe des sites sur lesquels les différentes start-ups pourraient tester leurs dernières trouvailles sans trop de complications administratives ?

Destinataires

- Grand Conseil